

**** POUR TOUS LES ÉLÈVES, DE LA 1^{RE} À LA 6^E ANNÉE, L'ACCUEIL SE FERA DANS LA COUR DE L'ÉCOLE LE MERCREDI 30 AOÛT À 7 H 50 ****
POUR LES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE, VOUS DEVEZ VOUS RÉFÉRER À L'HORAIRE D'ENTRÉE PROGRESSIVE DES ÉLÈVES

INFORMATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉCOLE

L'horaire des classes, les règles de vie de l'école, les règles du service de garde, les listes des effets scolaires ainsi que des cahiers d'activités seront disponibles sur le site de l'école à partir du jeudi 22 juin 2022.



Nous vous invitons à consulter le site :
<http://escalade.cssd.gouv.qc.ca>

FRAIS PAYABLES À L'ÉCOLE



Important :

Nous vous demandons de ne pas acheminer d'argent à l'école avant d'avoir reçu l'état de compte (effets scolaires, agenda, cahiers d'activités et photocopies) qui sera émis et déposé sur le Portail-Parents durant la semaine du 5 septembre. Un message sera envoyé aux parents pour les aviser de la disponibilité de l'état de compte.

SERVICE DE GARDE



Pour bénéficier du service de garde, il est important de compléter le formulaire d'inscription disponible à l'école.

Le service de garde sera ouvert lors des journées pédagogiques des **24, 25, 28 et 29 août 2023**. Pour y participer, vous devrez avoir complété sans faute le formulaire d'inscription.

BULLETINS JUIN 2023

Noter que le bulletin de fin d'année, sera disponible sur Mozaïk Portail-Parents à partir du mardi 27 juin 2023, 16 h.
<https://portailparents.ca/accueil/fr/>.

**Une copie papier sera fournie sur demande seulement.

NOUVEAUTÉ

Le 31 août 2023, les cahiers d'activités seront distribués à l'école

Veuillez noter que les cahiers d'activités seront distribués directement à l'école. L'équipe de la Librairie Louis Fréchette a été mandaté pour fournir les cahiers d'activités. Le coût des cahiers d'activités sera ajouté à votre état de compte de l'école.

1 ^{re} année : 57,06 \$	2 ^e année : 38,46 \$
3 ^e année : 55,04 \$	4 ^e année : 63,36 \$
5 ^e année : 41,48 \$	6 ^e année : 55,98 \$
Groupe 951 : 0,00 \$	Groupe 952 : 0,00 \$

La liste détaillée se retrouve sur le site Web de l'école.



TRANSPORT SCOLAIRE

Les parents des élèves qui ont droit au transport scolaire recevront dans la semaine du 21 août 2023, les informations relatives au trajet et aux heures d'embarquement.

Pour les élèves qui n'y ont pas droit, les formulaires de demande d'accommodement au transport scolaire seront disponibles la première journée d'école seulement. À noter qu'il y a plusieurs conditions qui s'appliquent.



RENCONTRES DE PARENTS

Préscolaire: Le lundi 28 août 2023 à 18 h
 1^{ère} année : Le mardi 29 août 2023 à 16 h 30
 2^e année : Le mercredi 6 septembre 2023 à 16 h 30
 3^e et 4^e années : Le mercredi 6 septembre 2023 à 18 h
 951-952 et 5^e et 6^e années : Le jeudi 7 septembre 2023 à 18 h

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le mercredi 7 septembre 2023 à compter de 19 h 15

